

25 sep 2009 -12:58

Appartient à [Conseil des ministres du 25 septembre 2009](#)

Commission nationale Climat

Modification de la composition de la Commission nationale Climat

Modification de la composition de la Commission nationale Climat

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé la nouvelle composition de la Commission nationale Climat.

Membres effectifs :

- Mme Davine Dujardin, comme représentante du Premier ministre ;
- Mme Nele Roobrouck, comme représentante du vice-premier ministre et ministre du Budget ;
- Mme Jihane Annane, comme représentante du vice-premier ministre et ministre des Finances ;
- Mme Elisabeth Ellegaard, comme représentante du ministre du Climat et de l'Energie

Membres suppléants :

- M. Nicolas De Coster, comme représentant de la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances ;
- Mme Katja Gabriels, comme représentant du vice-premier ministre et ministre du Budget ;
- M. Jean-Marc Galand, comme représentant du vice-premier ministre et ministre des Finances ;
- Mme Anne-France Rihoux, comme représentante du ministre du Climat et de l'Energie.

La Commission nationale Climat a été instituée en vertu de l'accord de coopération du 14 novembre 2002 entre l'Etat fédéral et les Régions, pour exécuter et assurer le suivi du Plan national Climat, en veillant à respecter une série d'autres obligations en exécution de la législation européenne et internationale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>